Extrait N° 1 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 20 JANVIER 2006

L'an deux mil six, le vingt janvier, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 10 janvier 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René – M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys – M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – M. GRONDIN Jules – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric • – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

• M. FERRERE Eric est arrivé au moment de la discussion de la première affaire.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 1 / Orientations budgétaires 2006
- Compte principal

Le conseil municipal est appelé à débattre des orientations budgétaires de la Commune pour l'année 2006 pour le compte principal. Le débat ne donne pas lieu à un vote.

Il est rappelé que pour l'année 2005 :

• Le budget prévisionnel s'établissait à :
- pour le fonctionnement : 9 424 775.04 €
- pour l'investissement : 6 500 380.63 €

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

• Sur un total de dépenses prévisionnelles de 15 925 155.67 €, l'exécution budgétaire s'établit à ~ 11 753 003.98 € et les restes à engager s'élèvent à ~ 2 300 000 €.

Les réalisations par grandes fonctions sont de l'ordre de :

. pour les services généraux :	34.00 %
. pour la sécurité et la salubrité publique :	2.05 %
. pour l'enseignement et la formation :	18.53 %
. pour la culture :	3.84 %
. pour le sport et la jeunesse :	13.75 %
. pour les interventions sociales et la santé :	3.12 %
. pour la famille :	0.31 %
. pour le logement :	0.03 %
. pour l'aménagement et les services urbains :	23.77 %
. pour l'action économique :	0.31 %

• En termes d'opérations d'investissements, ont notamment été réalisés les investissements suivants :

. une partie des études de faisabilité pour les RHI à venir sur Fonds Maurice et le Bas du Tévelave
. le paiement du solde des logiciels de gestion financière et de gestion de la dette
. l'installation d'une nouvelle classe à l'école maternelle du Centre
. l'acquisition de divers matériels et mobiliers pour les services communaux et les écoles
. la réalisation d'un bureau supplémentaire au sein de la mairie
. la clôture de la cure du Tévelave
. la réhabilitation du local troisième âge du Tévelave
. une partie des études de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la restructuration de l'école du Centre
. la réalisation des vestiaires collectifs sur le stade de grand jeu
. le solde des travaux de démolition de la zone de l'ex-ferme
. la réalisation d'un parking et d'un accès à l'arrière des services techniques et de la salle Georges Brassens
. les travaux d'électrification rurale
. le paiement du solde des travaux de la Rue du Stade
. le paiement du solde des travaux de création de la voie entre la RD 3 et le Chemin Bellecombe
. l'aménagement des allées du cimetière
. les travaux de végétalisation du Chemin Pavé
. le paiement de la participation au financement de la ZAC-RHI du Ruisseau

• Au 31 décembre 2005, la structure en personnel était composée de 231 agents dont :

- 116 emplois permanents avec :
 . 69 agents titulaires (4 cadres A, 5 cadres B et 60 agents de catégorie C)
 . 47 agents non titulaires
- 10 contrats emplois jeunes

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- 23 contrats emplois consolidés
- 40 contrats d'avenir
- 42 contrats emplois solidarité

La masse salariale totale a été de 4 677 661.12 €.

• La fiscalité directe a représenté, pour la Commune, un produit de 898 068 € soit :

	T.H.	F.B.	B.N.B.	T.P.	TOTAL
Taux	10.79	13.98	32.21	7.71	
Produit correspondant	393 072	365 508	27 417	112 071	898 068

• Pour mémoire, les taux appliqués sur le territoire communal –toutes collectivités confondues- étaient les suivants :

	T.H.	F.B.	F.N.B.	T.P.	Produits
Commune	10.79	13.98	32.21	7.71	898 068
CCSud	1.45	2.37	3.05	1.33	136 714
C. Général	4.16	5.91	8.56	4.43	371 429
C. Régional		2.53	0.9	2.19	98 066
Total du produit perçu	597 439	648 067	31 142	227 629	1 504 277

<u>Pour ce qui concerne l'année 2006</u> :

La loi de finances laisse apparaître une indexation de référence de l'ordre de plus 2.3775 %. L'indice prévisionnel des prix à la consommation s'établit à 1.8 % et le taux d'évolution du P.I.B. à 1.75 %. L'indice d'évolution de la dotation globale de fonctionnement progresse de 2.67 %.

Les recettes prévisionnelles, pour l'année 2006, peuvent être estimées à :

<u>En fonctionnement</u> :

<u>Ressources fiscales</u> :

. Impôts directs (produit des 4 taxes)	900 000
. Impôts indirects :	
. Produits de l'octroi de mer :	3 445 228
. Taxe sur les carburants :	1 019 785
. Taxe additionnelle aux droits de mutation :	86 000
. Taxe sur l'électricité :	50 000

…/…

MAIRIE DE SAVIGNIES

Dotations de l'Etat :

. Dotation forfaitaire :	1 174 543
. Dotation de solidarité rurale :	200 000
. Dotation nationale de péréquation :	68 000
. Dotation globale de décentralisation :	1 000
. Compensations sur emplois aidés :	1 000 000
. Compensations diverses :	60 000

Autres ressources :

. Subvention CAF (PARS, CLSH) :	170 000
. Revenus des immeubles :	20 800
. Produits divers (piscine, cantine…) :	160 000
. Reprises sur subventions :	65 000
. Excédent prévisionnel escompté :	532 000

En investissement :

. Produit des emprunts :	1 200 000
. FCTVA :	450 000
. TLE :	100 000
. Prélèvement sur la section de fonctionnement :	500 000
. Subventions du Conseil Général :	1 000 000
. Subvention du Conseil Régional :	364 000
. Dotation d'équipement local (ex FRDE) :	437 000
. Créances diverses :	170 000
. Amortissements divers :	300 000

Soit un total de recettes prévisionnelles pour l'année estimées à (investissement plus fonctionnement) : 13 473 356 €.

En matière de dépenses, il y a lieu de prendre en compte notamment les éléments suivants :

- la réalisation d'une partie des travaux de la restructuration de l'école du Centre

- la participation à la ZAC-RHI du Ruisseau - Participation liée à la réalisation des équipements publics : maison de quartier, équipements sportifs et aménagements paysagers

- la prise en compte de la réalisation de l'équipement sportif de la Ravine Sèche

- le remboursement de la dette qui sera d'environ :
 - en capital : 312 555 euros
 - en intérêts : 138 047 euros

- les dépenses de personnel qui devraient représenter une masse de 4 850 000 euros

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- les autres charges de fonctionnement représentent environ :
 - 2 100 000 € pour les charges à caractère général
 - 1 000 000 € pour les charges de gestion courante
 - 30 000 € pour les charges exceptionnelles
 - 300 000 € pour les amortissements divers.

Au regard de ces données prévisionnelles, le conseil est invité à débattre des orientations budgétaires du compte principal pour l'année 2006.

Après discussions, les orientations 2006 sont fixées comme suit, par domaine d'activité :

Infrastructures routières et réseaux divers

- Réalisation des travaux pour la création et la modernisation des trottoirs sur la RD 11 et la Rue de l'Eglise
- Réalisation des études de création de trottoirs sur :
 - L'allée du cimetière
 - Le chemin de ligne (maison du 3eme âge jusqu'au chemin Théo rivière)
 - La route de la Ravine Sèche (partie agglomérée) et une partie du chemin Labrune.
- Réalisation d'une petite campagne d'enduit d'usure
- Réalisation de divers travaux de voirie selon les besoins
- Réalisation des travaux d'électrification rurale prévus au programme 2005 et poursuite des études pour la constitution du programme 2006.
- Selon les disponibilités financières, acquisition d'illuminations festives supplémentaires
- Acquisition et installation de panneaux d'informations touristiques

Urbanisme, aménagement urbain et équipements publics

- démarrage de la procédure de mise en révision du plan local d'urbanisme
- étude de l'acquisition d'un système informatique pour la mise en place d'un système d'information géographique au sein des services
- poursuite des études VRD de la zone de l'ex-ferme (Nord et Sud)
- lancement des études de maîtrise d'œuvre pour le transfert des services techniques vers la ferme
- poursuite des négociations avec le SDIS pour la réalisation de la caserne des pompiers sur la zone de l'ex-ferme.

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- mise en œuvre de l'aménagement paysager de la ZAC RHI du Ruisseau par les services municipaux
- poursuite des études de faisabilité pour les RHI sur Fonds Maurice et le secteur bas du Tévelave.
- réfection des locaux du deuxième bâtiment de l'AFPAR
- lancement d'une étude pour la réhabilitation de la cure du centre ville

Domaine scolaire

- Mise en place d'un partenariat avec la DRAC et le rectorat pour le financement des classes à projets culturels
- Lancement des études de maîtrise d'oeuvre pour réaliser une cuisine centrale dans la zone de l'ex-ferme
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour le regroupement et l'agrandissement des écoles A et B et démarrage d'une partie des travaux correspondants. Compte tenu du coût des travaux sur cette opération, la mise en place d'une autorisation de programme sera proposée au conseil municipal lors de la séance d'adoption du budget.

A titre d'information, l'autorisation de programme porterait sur une enveloppe de crédits de l'ordre de 3 500 000 €. Le crédit de paiement pour l'année 2006 serait de l'ordre de 1 400 000 €.

- Poursuite de la mise en œuvre de la procédure d'expropriation du terrain au Ruisseau pour la réalisation d'une école maternelle (04 et 05 classes) et primaire (08 et 09 classes) et d'un établissement d'accueil des jeunes enfants (40 places en accueil régulier et 20 places en accueil occasionnel)
- Maintien de la dotation annuelle en mobilier pour l'ensemble des écoles, installation d'un système de sonnerie à l'entrée de l'école primaire de Ravine Sèche
- Etablissement d'une étude de programmation pour l'agrandissement de la cantine de l'école du Tévelave et la réalisation d'une nouvelle classe côté préau.
- Compte tenu des effectifs supplémentaires envisagés pour l'école élémentaire du centre, dès la prochaine rentrée scolaire, la création, au minimum, de deux nouvelles classes est à programmer.

MAIRIE DES AVIRONS

Domaine sportif

- réalisation d'un plateau sportif de proximité dans le cadre des équipements publics de la ZAC du Ruisseau
- poursuite de la procédure d'expropriation engagée à l'encontre du propriétaire de l'assiette foncière nécessaire à la réalisation de la voie d'accès au plateau sportif de la ravine sèche et réalisation de l'équipement.

…/…

- acquisition des équipements nécessaires pour le fonctionnement des vestiaires collectifs du terrain de grand jeu (mobilier, chauffe-eau….)
- lancement des études pour la mise en œuvre d'un gazon synthétique sur le stade du centre ville
- suite à la réalisation de l'étude diagnostique pour la réhabilitation du gymnase, lancement d'une procédure de maîtrise d'oeuvre
- poursuite du soutien aux associations sportives

Action sociale

- poursuite du suivi de la procédure de réalisation d'une résidence d'accueil pour personnes âgées (22 logements) par la SHLMR.(travaux dont le démarrage est prévu au mois d'avril)
- réalisation de la maison de quartier sur le Ruisseau
- réalisation d'un chantier d'insertion dans le cadre de l'aménagement des équipements publics de la ZAC
- poursuite des actions de soutien aux associations oeuvrant en faveur de l'insertion notamment le soutien aux actions menées au relais de l'insertion et celles menées par les associations de quartier.
- poursuite de la mise en œuvre des actions dans le cadre du contrat enfance
- poursuite de la mise en œuvre des actions dans le cadre du contrat temps libre
- lancement de l'étude pour l'établissement d'une analyse des besoins sociaux sur le territoire.
- poursuite du confortement de la structure en personnel du CCAS.
- poursuite du subventionnement au centre communal d'action sociale pour permettre notamment la reconduction des aides légales et facultatives au profit des familles et des personnes âgées ainsi que la poursuite des actions d'animation de prévention (OPLC) et des actions dans le cadre de la semaine bleue

Action culturelle

- poursuite de la programmation à la salle Georges Brassens
- réfection de l'étanchéité de la salle Georges Brassens
- poursuite de la politique d'animation festive sur le territoire
- poursuite du soutien aux associations oeuvrant en faveur de l'action culturelle et reconduction de la démarche partenariale pour l'organisation des manifestations.
- lancement de l'étude pour la réhabilitation des locaux du bâtiment situé face à la salle Georges Brassens en bureaux pour le service culturel

…/…

MAIRIE DE SAVIGNONS

Administration générale et divers

- Outre les besoins classiques en dépenses ou contributions obligatoires, en matériels et mobiliers divers ou en entretien, il y a lieu en 2006 de porter une attention particulière aux besoins en matière de personnel :

- il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires au paiement des agents recenseurs
- il s'agira de mettre en place des contrats d'accompagnement pour l'emploi
- de remplacer le personnel admis à la retraite
- de remplacer ou transformer les contrats arrivant à terme des personnes en emplois jeunes ou CEC.
- pour le personnel non titulaire ayant bénéficié d'un CDI, il s'agira de mettre en place un déroulement de carrière sur la base de la grille indiciaire fonction publique métropolitaine

Après discussions, le conseil municipal prend acte des orientations budgétaires 2006 pour le compte principal.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS